NOM ou SOCIETE:
Adresse:
Code Postal :
Ville :

Coupon réponse à renvoyer à : Fondation du Patrimoine 27, boulevard Antoine de St Exupéry 69009 LYON

Les informations recueillies sont nécessaires à la gestion de votre don. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au service administratif de la Fondation du Patrimoine. Seul le maître d'ouvrage de la restauration que vous avez décidé de soutenir sera également destinataire ; toutefois si vous ne souhaitez pas que nous lui communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, veuillez cocher la case ci-contre.

En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent ainsi que d'un droit de suppression de ces mêmes données. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à la délégation régionale dont vous dépendez.

La Fondation du Patrimoine s'engage à affecter l'ensemble des dons à un projet de sauvegarde du patrimoine, pour le cas où le projet de restauration n'aboutirait pas.

La Fondation du Patrimoine s'engage à reverser au maître d'ouvrage les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 5% du montant des dons reçus en paiement de l'Impôt sur la Fortune et à 3% du montant des autres dons.

Vocation du site:

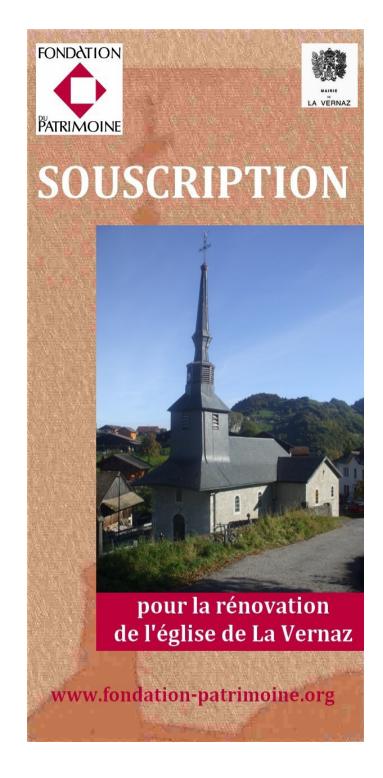
La restauration de l'église permettra d'une part de garder sa fonction originelle à savoir un lieu de culte, mais pourra aussi devenir un lieu de rencontre et de concert de musique religieuse ou classique. De plus, même si l'église n'est pas classée, elle représente un intérêt important aux yeux des habitants.



Un peu d'histoire ...

En 1652, il existe une chapelle construite par les habitants à l'emplacement de l'église actuelle. Le 19 décembre 1727, la paroisse de La Vernaz obtient son indépendance (consacrée par l'évêque de Genève, Mgr de Rossillon de Bernex). La chapelle est alors agrandie et devient une église paroissiale.

Par le suite, l'église a été modifiée et agrandie en 1886 et 1892. La dernière restauration date des années 60.



Descriptif:

Datant du XVIIème siècle, l'église du village nécessite des travaux de rénovation.

Un diagnostic a été mené par une entreprise spécialisée dans le domaine de la valorisation architecturale.

Ce diagnostic a mis en évidence des problèmes qui nécessitent d'importants travaux de restauration.

Nature des travaux :

Restauration du beffroi



La structure du clocher, supposée construite au XVIIIème siècle est entièrement réalisée en bois. Elle présente actuellement un net dévers qui nécessite des travaux conséquents.

Toiture :

Les ardoises actuelles sont à changer.

• Maçonnerie intérieure :

De nombreuses maçonneries sont dégradées (clef de voûte, chapiteaux des piliers par exemple).

• Décor peint :

Afin de retrouver le décor d'origine de l'église, le décapage des murs, des voûtes et des corniches est prévu. Il permettra ainsi la restauration et la restitution du décor intérieur existant.

· Mobilier:

Certains éléments de l'ancien mobilier pourront retrouver leurs places au sein de l'église.

Partenaires:

Mairie de La Vernaz

Chef-Lieu 74200 La Vernaz France

Téléphone : 04 50 72 10 40 Télécopie : 04 50 72 11 09

Http: www.lavernaz.fr

Conseil Général de Haute-Savoie

BON DE SOUSCRIPTION POUR LA RESTAURATION DE L'EGLISE DE LA VERNAZ

☐ Oui, je fais un don pour aider à la restauration de l'église de La Vernaz

Merci de libeller votre chèque à l'ordre de « Fondation du Patrimoine – église de La Vernaz ».

et j'accepte que mon don soit affecté à un autre projet de sauvegarde du patrimoine pour le cas où celui-ci n'aboutirait pas.

Mon don est de.....euros et je bénéficie d'une économie d'impôt pour l'année 2014.

Pour les particuliers, votre don ouvre droit à une réduction :

- de l'impôt sur le revenu à hauteur de 66% du don et dans la limite de 20% du revenu imposable.

Exemple : Un don de 100 € = 66 € **d'économie d'impôt. OU** de l'Impôt sur la Fortune à hauteur de 75% du don dans la limite de 50.000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66.666 €).

Exemple: Un don de 100 € = 75 € d'économie d'impôt.

Pour les entreprises, réduction d'impôt de 60% du don et dans la limite de 5‰ du chiffre d'affaires.

Exemple: Un don de $500 \in 300 \in 300$

Votre don donnera lieu à l'émission d'un reçu fiscal, qu'il conviendra de joindre à votre déclaration d'impôt. Je souhaite bénéficier d'une réduction d'impôt au titre :

	□ de i împot sur le revenu
OU	☐ de l'Impôt sur la Fortune
OU	☐ de l'Impôt sur les Sociétés

□ do 12Imam ô4 avam 10 mayraman